



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E87333 VALABLE JUSQU'AU 02/02/2025

ÉDITÉ LE 25/01/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/1995

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 400 465 068 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 312481

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 312481

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/01/2024

Raison sociale : PISCINES BEAUJOLAISES BOLEK

Sigle : PISCINES BEAUJOLAISES  
PISCINES BEAUJOLAISES  
6 ALLEE HENRI MARCEL  
69380 LES CHERES

Téléphone : 04 78 47 36 28

Fax :

Portable : 06 87 54 24 51

Responsabilité légale :

BOLEK ZBIGNIEW DIRECTEUR

Site Internet : [www.piscinesbeaujolaises.fr](http://www.piscinesbeaujolaises.fr)

E-mail : [z.bolek@orange.fr](mailto:z.bolek@orange.fr)

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 136 500 Tranche de classification : CA1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	1	22/11/2022
Nombre total de qualifications : 1			

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.